

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Affaire Peter-Peters  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187648>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rendre les cartes au photographe et recommencer l'épreuve.

— Bast ! à côté de ces deux museaux-là, elles me trouveront un Adonis. Envoie, envoie : si tu te décides à le rendre, il sera toujours temps de le réclamer.

(*A suivre.*)

#### Affaire Peter-Peters.

On nous communique l'*entre-flet* suivant :

L'affaire Peter-Peters est enfin terminée.

Ces deux braves bouchers ont pris le taureau par les cornes et se sont expliqués.

Il a été reconnu que cette histoire militaire et de garnison, à Moudon, n'était d'aucun poids dans la balance, et que cette garnison n'était qu'une grosse charge.

C'est donc à tort que deux hommes de bonne foie se sont fait de la bile en prêtant l'oreille à de mauvaises langues et aux propos de quelques têtes sans cervelles et de quelques mauvais mufles.

Aujourd'hui, Moudon, ce rognon de Vaud, rit à se tordre les côtes et à se désopiler la rate ; et les deux adversaires, oubliant leurs froissures réciproques, trouvent que la queue de cette affaire n'était pas si difficile à écorcher.

En terminant, nous leur dirons :

Ah ! loyaux adversaires ! si vous retombiez dans les filets de la politique, cela nous ferait une immense penne !

#### Boutades.

Un gamin de 8 ans a vu un monsieur fermer son chapeau mécanique, ce qui l'avait beaucoup amusé. Il va prendre aussitôt le chapeau de haute forme de son oncle et le lui rapporte à l'état d'accordéon :

— C'est pas facile... ton chapeau ; j'ai eu beaucoup de peine, va ! Je me suis assis trois fois dessus, et encore j'ai pas pu le fermer !

Un étranger, momentanément à Lausanne, entre dans un magasin et, s'adressant au patron :

Je vous dois sept francs, dit-il, les voici.

— Oh ! monsieur, ce n'est pas pressé.

— Cependant, si j'avais passé la frontière ? dit le monsieur en plaisantant.

— Oh ! dit le marchand avec un doux sourire, je sais bien que monsieur n'est pas homme à faire cela... pour si peu de chose.

Un maître donnait la dernière leçon de son cours d'hygiène et de médecine élémentaire. S'adressant tout à coup à un des élèves, pour s'assurer s'il avait été bien compris, il lui demanda : « Voyons mon ami, dites-moi d'une manière générale, ce qu'on doit faire en attendant le médecin.

L'élève, sans hésiter : « Il faut faire son testament. »

Un anarchiste, réfugié aux Etats-Unis, était devenu insupportable aux habitués d'un café ; il ne parlait que d'esclaves, de tyrans, de la nécessité de couper beaucoup de têtes, etc., etc. — Ses auditeurs résolurent de le corriger une fois pour toutes.

Un jour que notre énergumène était plus exalté que de coutume, il fut saisi par des bras vigoureux,

déshabillé complètement et plongé dans une cuve de mélasse.

Un voisin éventra un édredon, puis on roula le citoyen dans la plume et on le mit dehors aux applaudissements de tous les témoins de cette scène.

Un policemen, apercevant cet oiseau d'un nouveau plumage, le conduisit au poste, où il eut le temps de songer à son aise à l'émancipation des peuples.

Un bébé avait laissé, sur la place de Montbenon, un pantin tout neuf, acheté la veille au Bazar Vaudois.

— Comment, dit la mère, en le voyant rentrer sans son jouet, tu as déjà perdu ton pantin ?

— C'est pas moi, maman, c'est la bonne.

La pauvre fille proteste, la mère prend son air sévère. L'enfant sent qu'il faut un expédient pour éviter la verge : « Mais, maman, s'écrie-t-il avec énergie, c'est elle, je t'assure. Je le lui ai vu perdre. »

*Petites connaissances utiles.* — Pour blanchir le linge très vite, sans l'user par le frottement, il suffit de faire dissoudre un kilogramme de savon dans une vingtaine de litres d'eau pure et aussi chaude que possible, puis d'y ajouter trois grandes cuillerées d'huile de thérébentine. On bat bien, et quand le mélange est complètement obtenu, on y fait tremper le linge pendant 3 heures, en ayant soin de couvrir le baquet aussi hermétiquement que possible.

Au Tribunal. — Le président à un témoin :

« Jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité. »

L'un des avocats, à l'oreille de son frère : « Hein ! si l'on en exigeait autant de nous ?... »

— Père Brisquet, savez-vous quelle différence il y a entre les affrants et les assiettes ?

— C'est que les affrants s'essuient avant d'être lavés, et que les assiettes se lavent avant d'être essuierées.

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Horace-Bénédict de Saussure et sa philosophie, d'après des documents inédits, par M. Ernest Naville. — Thérèse Gautier. — Etude de mœurs genevoises, par M. J. des Roches. (Troisième et dernière partie). — Agram et le peuple croate. Notes de voyage, par M. Louis Léger. (Seconde et dernière partie). — Les curiosités de la littérature, par M. Léo Quesnel. — La crise agricole, par M. Numa Droz. (Seconde partie). — Deine-Meu. — Nouvelle de la Bétuwe, par M. J.-J. Cremer. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Chronique suisse. — Chronique scientifique. — Chronique politique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

**AVIS.** — Nous continuons à prendre les remboursements pour l'année courante, et prions nos abonnés d'y faire bon accueil.